

A nnexe

RÈGLEMENT D'EXAMEN

BTS ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE			Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités		Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités		Voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité Formation profession- nelle continue dans les établissements publics non habilités ou en établissement privé Enseignement à distance Candidats justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle	
Épreuves	Unité	Coef.	Forme	Durée	Forme	Durée	Forme	Durée
E1 Société, institutions et vie quotidienne	U1	5	écrite	5 h	CCF 2 situations d'évaluation		écrite	5 h
E2 Économie et gestion appliquées à la profession	U2	2	écrite	2 h 30	CCF 2 situations d'évaluation		écrite	2 h 30
E3 Sciences appliquées Sous-épreuve : sciences appliquées à l'alimentation et à la santé Sous-épreuve : sciences et technologie de l'habitat et de l'environnement	U31	6 3	écrite	3 h	CCF 2 situations d'évaluation		écrite	3 h
	U32	3	écrite	3 h	2 situations d'évaluation		écrite	3 h
E4 Épreuve pratique (1)	U4	5	CCF 4 situations d'évaluation		CCF 4 situations d'évaluation		pratique	4 h max ou 5 h max
E5 Étude de projet	U5	5	orale	45 min	orale	45 min	orale	45 min
E6 Langue vivante étrangère	U6	2	orale	20 min*	CCF 2 situations d'évaluation		orale	20 min*

* Temps de préparation prévu de 20 min.

(1) Techniques d'alimentation ou d'habillement et d'aménagement de l'espace. Le choix des techniques réalisées à l'examen est déterminé chaque année par tirage au sort. Les candidats sont informés de la nature de l'épreuve qu'ils auront à passer, six semaines au plus tard avant le déroulement de celle-ci.